

MONTRÉAL

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIII

MONTRÉAL, BAS-CANADA, SAMEDI MATIN, 29 SEPTEMBRE, 1860.

No. 9.

ETABLISSEMENT de PREMIERS PRIX.



ABRAHADI
TROISIÈME PORTE DU PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL.

VIEND de recevoir et a en malin, 40 caisses de CHAPEAUX DE SOIE ET FEUTRE, ANGLAIS, FRANÇAIS ET DE NEW-YORK du dernier goût.

Une grande variété de FEUTRE pour DAMES et ENFANTS garantis et non garantis, Casquettes sans couture, à la zouave, en drap, tweed, dans tous les goûts.

LA chaleur qui se produit entre la tête et le fond du chapeau contribue à faire tomber les cheveux, M. A. BRAHADI vient d'importer des CHAPEAUX à VENTILATION, bêtêtes, et fait tout exprès pour prévenir cet inconvénient.—3 avril—sm

CHANTS LITURGIEUX

du Graduel, du Vespéral et du Processional de la Province ecclésiastique de Québec

N. B.—Ce livre contient les "Kyrie," "Gloria," "Credo," etc., des différentes Messes usitées dans la Province ; Les "Introïtes," "Gradués," "Offertoires," communications des principales fêtes de l'année ; Un Abrégé du Vespéral et un grand nombre de morceaux pour les Saluts de St. Sacrement. Il contient aussi une "Méthode de Plain-Chant" et une "Méthode de Psalmodie" propres à rendre le chant des Psalmes très-facile pour les novices dans les collèges. Ce livre examiné à l'Évêché de Montréal, a été approuvé, et est en vente au prix de 10 centimes par exemplaire.

En vente chez
DEAUCHEMIN & PAYETTE.

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ DE LA CITE.

EST par les présentes donné, qu'au DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE par cent sur le fonds du Capital de cette Compagnie, a été déclaré et sera payable le 29 septembre, 1860, à la QUINZE heure.

Le Livre de Transport sera fermé du 5 au 15 courant, les deux jours inclusivement, Par ordre du Bureau,
GEO. ROBSON, Secrétaire.

VOYAGE D'AGREMENT.

CEUX qui désirent faire une promenade sur la RIVIERE CHAMBLY et visiter le MONT St. HILAIRE, ne peuvent suivre une route plus agréable que celle du vapeur CHAMBLY, qui part de Montréal tous les MARDIS et VENDREDIS à six heures du matin, et qui arrive au Mont St. Hilaire, vers six heures, et les passagers qui veulent revenir à Montréal, après avoir visité les lieux, peuvent le faire par les Chaux.

Le prix de tout le voyage, y compris passage, repas, lits, et les chaises jusqu'à Montréal, n'est que \$11 ; c'est le meilleur marché possible. Tout le parcours se fait le jour.

NOUVELLE COMPAGNIE L'EXPLOITATION DES MINES.

LES Soussignés ayant fait l'achat de certains lots de terre dans les townships de LES, ou ils croient trouver de bons minéraux, demandent par les présentes un certain nombre d'actionnaires qui seraient prêts à prendre part à une exploitation de ce genre. Les actions seraient payables par versement en autant que l'argent pour l'exploitation des mines.

Pour plus amples informations et voir les échantillons, on pourra s'adresser au magasin de ARCHAMBAULT & BRACHAMPT, Rue St. Paul, No. 81, en face du Marché Bonsecours.

MOUSSEAU ET LABELLE, AVOCATS.

Petite Rue St. Jacques, No. 28.

M. MOUSSEAU suivra les Circuits de Drummondville et de Berthier.
M. LABELLE suivra le Circuit de Vechevères.
Montréal 23 juillet—

R. CAMPBELL & CIE.

IMPORTENT respectueusement l'attention des Marchands sur leur
Importation du Printemps

MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE. Casimir et Douglas, Coton, Bas, Drap, etc., etc., Toile, Gants, Robes, Soies, Marchandises Am. Kubans, Chapeaux, Tapis, Fragrances, Parapluies, etc., etc., en grande variété. Les prix conviendront aux acheteurs et les termes libéraux.

31 et 32, rue St. François Xavier et 2 et 4 rue St. Sacrement.
Montréal, 7 avril—smk

L'Exposition Provinciale Agricole de Québec.

AURA lieu MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 25, 26 et 27 du mois de SEPTEMBRE prochain. S'adresser, pour la liste des prix, blancs d'entrée, etc., aux Secrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture de la Province, ainsi qu'au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal.

Par ordre, J. PERRAULT, Secrétaire.

LA REVUE D'ECONOMIE RURALE

Sous la direction de M. JACQUES VALSERRES, Avec la Collaboration de tous les Agronomes et Praticiens qui veulent contribuer à cette œuvre d'intérêt public.

Tous les Jedis, une livraison de 16 p. GRAND IN-8, à 2 COLONNES, avec COUVERTURE Pour les Annonces Spéciales.

Prix—5 frs. par an pour toute la France et l'Algérie. Les souscripteurs étrangers n'ont que le surcharge de port à payer en sus. Agent à Montréal—Ou s'abonne au Bureau de "La Minerve."

Bureaux à Paris, Rue de Clichy, No. 21. A. F. R. A. N. C. H. I. R.) 17 avril 1860.

MONTREAL GARPET WAREHOUSE

31 et 32, RUE ST. FRANÇOIS XAVIER, ET 2 ET 4 RUE ST. SACREMENT.

LES Soussignés invitent les citoyens de venir examiner leur récente importation de TAPIS & TAPIS CIRES POUR PLANCHER, qui comprennent Nouveaux Dessins, Printemps de 1860.

Parmi tout l'assortiment de TAPIS de TOURNAI de VELOURS de BRUXELLES, ils ont les plus beaux patrons des Fabriques d'Angleterre et d'Écosse, que l'on ne peut trouver ailleurs en Canada. Les TAPIS CIRES POUR PLANCHER, parmi lesquels l'on trouve ceux de la Fabrique de "St. Hans & Co.", de Kildrilly et "MICHAM, NAIN & Co.", de Kildrilly, que l'on coupeur pour toute grandeur de Salon ou de Passage. Les personnes très-examinées sont attachées à l'établissement pour prendre les mesures des Salons et couper les Tapis avec le plus grand soin.

PARAISSANT MOISIÈRE ET TERME LIBÉRAUX, R. CAMPBELL & CIE. Montréal, 7 av. 11—smk

A VENDRE.

UNE MAISON et un lot de terre y appartenant, situés dans le village de la Côte des Neiges. Elle est maintenant occupée par M. Addison, comme Hotel. Cette maison est dans un très bon état, ayant été récemment réparée.

Il y a aussi un beau Jardin. Conditions modérées. Pour autres particularités, s'adresser à ANTHONY WELSH, 3, Rue St. Antoine, Montréal.

DR. TURGEON, URBAIN.

No. 137, COIN DES RUES CRAIG ET ST. URBAIN. Montréal, 9 juin—smk

Bureau Commercial.

POUR GARDONS ET JEUNES GENS, 95, GR. AV. RUE DU FAUBOURG ST. LAURENT.

Les nombreuses adresses que M. Healy, comptable, a reçues des personnes désireuses de profiter de l'occasion de vendre leurs biens, ont fait de ce bureau un lieu de rendez-vous pour ceux qui ont des biens à vendre et ceux qui ont besoin de biens. Ce bureau est spécialement consacré à l'enseignement de ces sciences.

Le système de M. Healy est si bien combiné qu'une personne d'une intelligence ordinaire peut devenir, en moins de deux mois, à même d'ouvrir, de conduire et de faire fonctionner tous livres de comptabilité.

Les hommes d'expérience et remarqués que les jeunes gens arrivent rarement et souvent jamais à une parfaite connaissance de ces sciences dans les écoles publiques, parce que cela exige la constante et infatigable attention d'un maître professeur, un élève capable d'ouvrir, de diriger et de conduire les livres de commerce d'une manière satisfaisante. Les personnes qui désirent apprendre ces sciences peuvent, sans aucun déplacement, se rendre dans ce Bureau ou en leur domicile, et être enseignés par M. Healy, en quinze leçons, privées, d'une parfaite connaissance de la Tenue des Livres.

Un certificat de capacité est délivré aux personnes qui complètent l'après examen. Les conditions, \$5 pour un cours complet par simple entrée. Temps non limité. \$15, pour le cours complet de double entrée. Temps non limité—payable à l'avance. Le Bureau est tenu dans la Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 95. M. C. HEALY, Principal.

LANOTHE & MCGREGOR, MARCHANDS A COMMISSION, ET ENCANTEURS, OFFRENT EN VENTE

FRANCAIS, "Claret", en bouteilles et en bouteilles, de différentes marques. Champagne, Sherry, Port, Pale, Ale, Porter, etc., etc.

Écoute-Vie, Jamaica, Genièvre, Whisky en tout ou en détail, etc., etc.

Il se chargent de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste batterie, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Il ont l'honneur de faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'ils ont confiées.

Les personnes qui ont des marchandises à vendre, ou qui ont des marchandises à acheter, sont priés de s'adresser à LANOTHE & MCGREGOR, 102, rue St. Paul.

LE VAPEUR L'ETOILE.

Accommodé LUNDI le 9 courant, ses voyages à la place du LASSERON qui doit subir des réparations, pour donner plus de confort aux promeneurs de la ville et de la campagne, et pour nos excursions de plaisir.

L'ETOILE voyageera tous les jours excepté le Mercredi. Partant de L'Assomption tous les LUNDIS et VENDREDIS à 7 heures A. M. Mercredi et Vendredi 5 heures A. M. Samedi 6 heures.

De Montréal—Tous les jours ci-dessus dans le vapeur "Terrebonne" à 3 heures P. M.

L'ETOILE viendra rencontrer tous les jours le "Terrebonne" à un bout-de-l'île.

LE TERREBONNE.

Voyagera comme suit :—Tous les LUNDIS, JEUDIS de TERREBONNE à 7 heures MARDIS et VENDREDIS à 5 heures A. M. les SAMEDIS à 6 heures A. M. de MONTREAL tous les jours ci-dessus à 3 heures P. M.

P. S.—LES prix seront modérés.

L. B. VOLIGNY, Agent.

Instituteur disponible.

Un instituteur qualifié pour Ecole-Modèle et sachant l'Anglais, désire une place. S'adresser [à France] à ce Bureau—16 mai

VENTE Par Autorité de Justice.

SERA VENDU sur les lieux, LUNDI, le PREMIER OCTOBRE prochain, à ONZE heures précises du matin, au plus haut et dernier enchérisseur—

UN SUPERBE IMMEUBLE dépendant de la Succession de feu François Desautels, for, situé au coin, N. E., des rues Craig et Chenaille, en cette Cité, mesurant 45 pieds de front sur la rue Craig, 46 pieds et 3 pouces sur la rue St. Antoine, et 60 pouces de profondeur sur la rue Chenaille, tout plus ou moins, et mesure anglaise, tenant par derrière et du côté N. E., à Olivier Berthelet, etc., avec deux maisons et autres bâtiments dessus érigés.

On pourra voir le plan de cet Immeuble et connaître les conditions de vente, en s'adressant aux Soussignés.

J. A. LABADIE, N. P. J. E. O. LABADIE, N. P. Montréal, 8 septembre 1860.

ATTENTION! Par Autorité de Justice.

SERONT VENDUS sur les lieux, au plus haut et dernier enchérisseur, MERCREDI, le TROIS OCTOBRE prochain, à DIX heures précises du matin, quinze lots de terre situés dans le Quartier St. Laurent, de la Cité de Montréal, dépendants des Successions de M. et Mme. Charles-Simon Delorme, savoir :

1. 7 lots sur la rue St. Catherine, contenant chacun 26 x 120 pieds, excepté les lots Nos. 3, 4 et 5 qui ont 26 x 120 pieds chacun.

2. 6 lots sur la rue St. Simon, contenant savoir les lots Nos. 8, 9, 11 et 12 chacun 28 x 157 pieds, le lot no. 10, 29 x 157 et le lot no. 15, 22 x 181 pieds, avec une maison de brque sur ce lot.

3. Un emplacement à chacun de ces lots par un passage de 15 pieds de largeur, laissé en arrière des lots de la rue St. Catherine et par l'entrée se trouve sur la rue St. Simon. Ce passage se prolonge de la maison la plus grande jusqu'à une rue de 21 pieds, laissée en arrière des lots de la rue St. Simon.

3. 2 lots sur la rue St. Charles Borromée, de 32 x 147 pieds chacun, plus ou moins, avec un passage au milieu de 10 x 68 pieds. Des titres incontestables seront donnés aux acquéreurs.

Les plans de ces lots ci-dessus et les conditions de vente, pourront être vus et connus, en s'adressant en l'Étude des Soussignés.

J. A. LABADIE, N. P. J. E. O. LABADIE, N. P. Montréal, 8 sept. 1860—11—u

Corporation de Montreal. AUX ARCHITECTES.

LA CORPORATION désire recevoir des PLANS, DEVIS et ESTIMES DÉTAILLÉES pour des BATISSES de MARCHÉ qui doivent être construites aux endroits suivants, à savoir :

1. Place Papineau, 2. Coin des rues St. Bonaventure et de la Montgommery.

3. Le lot sur la rue St. Gabriel, qui est borné par les rues du Centre, St. Charles, Guy et Richmond.

4. Le lot qui se trouve entre les rues St. Laurent et St. Dominique, et connu sous le nom de "Marché Saint Laurent."

On pourra se procurer, au Bureau du sous-sigé, les renseignements nécessaires pour préparer ces Plans, qui devront être livrés le jour du VINGTIÈME jour OCTOBRE prochain.

CHS. GLACKMEYER, Architecte de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 22 Septembre 1860.

GRANDE CONSIGNATION EN VENTE.

1,000 BALLES, QUATE FINE, \$41 PAR 100 ROULEAUX!!!

3,000 BALLES, QUATE FINE, \$31 PAR 100 ROULEAUX!!!

On garanti qu'elle n'a jamais été vendue à si bon marché en cette ville.

22 mai

DOUGLAS & CIE., 261, RUE SAINT PAUL, VIS-A-VIS JOHN PRATT ET CIE.

Montréal, 18 sept. 1860—s

Bureau de la Compagnie de l'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montreal.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné, que l'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE CETTE COMPAGNIE, pour l'ÉLECTION DES DIRECTEURS et PRÉSIDENTS des AFFAIRES de la dite Compagnie, aura lieu LUNDI le HUIT OCTOBRE prochain 1860 à QUATRE heures P. M., au Bureau de la dite Compagnie, No. 1 rue St. Sacrement, Montréal, au lieu de l'ancien.

Les membres sont priés d'y assister.

P. L. LETOURNEUX, Secrétaire.

A VENDRE.

UNE BELLE TERRE, située dans la paroisse de St. Julien, comté de Montcalm, sur le second rang du township de Rawdon, contenant deux arpents, dont deux arpents en terre et un arpent en eau, avec un grand bâtiment à usage de magasin, grange et dépendances. Il y a une scierie et beaucoup de bois franc. Cette terre se trouve à une distance de vingt arpents de l'Église de la dite paroisse St. Julien, à une et à l'autre de la route de la Rivière des Prairies, d'un côté à François Quenneville, d'un autre à ses représentants, et de l'autre côté aux héritiers Poirier, bâtie d'une petite maison en bois.

Pour autres informations, s'adresser au Notaire soussigné—Elles seront aussi données le jour de l'adjudication.

A. PINET, N. P. St. Laurent, 25 sept.—160

AVIS.

LE Dr. Nelson prie ceux qui lui doivent de ne payer aucun compte à M. Freaur, Colporteur, qui n'est plus à son emploi.

18 sept.—20

VENTE Par Autorité de Justice.

AVIS public est par les présentes donné, que MARDI, le NEUF OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin, au Bureau de T. DOUCET, Notaire, No. 29, rue St. François-Xavier, Montréal, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, les IMMEUBLES suivants, situés en la Cité de Montréal, appartenant à la succession de feu l'Honorable H. POLITE GUY, savoir :

I. UN LOT DE TERRE formant l'encoignure des rues St. Denis et Lagacochière, de quarante pieds de front sur la rue St. Denis sur quatre-vingt pieds de profondeur ; borné en front par la rue St. Denis, derrière et au sud par Joseph Guinard et au nord-ouest par la rue Lagacochière.

II. UN LOT DE TERRE sur la rue Dorchester, d'environ deux cent quinze pieds de front sur cette rue par environ cinq cent cinquante pieds de profondeur, sur la rue St. Pierre et cinq cent dix pieds de largeur, borné par devant par la dite rue Dorchester, par derrière par une allée réservée de six pieds de largeur s'étendant sur toute la largeur du dit lot et se séparant de la rangée des lots contigus par une rue de six pieds de largeur, borné au nord-est par une rue projetée (dite rue St. Pierre) et de l'autre côté au sud-ouest par la rue des Seigneurs et par la rue St. Joseph, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

III. UN LOT DE TERRE sur la dite rue projetée (dite rue St. Pierre) de front sur environ cent dix pieds de profondeur, et de quatre-vingt pieds de largeur, borné en front par la dite rue projetée, par derrière par la dite rue Dorchester, par le côté est par la dite rue Dorchester, et par le côté ouest par la dite rue projetée (dite rue St. Pierre), etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

IV. UN LOT DE TERRE situé au coin d'entre la rue St. Pierre, borné en front par la dite rue St. Pierre, à un bout au nord-ouest par le terrain de feu Joseph Guinard, par derrière par la dite rue St. Pierre, et à l'autre bout au sud par la dite rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

V. UN AUTRE LOT situé au même lieu sur la dite rue St. Pierre, borné en front par la dite rue St. Pierre, à un bout au nord-ouest par le terrain de feu Joseph Guinard, par derrière par la dite rue St. Pierre, et à l'autre bout au sud par la dite rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VI. UN LOT DE TERRE formant l'encoignure des rues St. Pierre et Lagacochière, de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Pierre et de quatre-vingt-quinze pieds de front sur la rue Lagacochière, borné en front par la dite rue St. Pierre, par derrière par la dite rue St. Pierre, et à l'autre bout au sud par la dite rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VII. UN AUTRE LOT situé au même lieu sur la dite rue St. Pierre, borné en front par la dite rue St. Pierre, à un bout au nord-ouest par le terrain de feu Joseph Guinard, par derrière par la dite rue St. Pierre, et à l'autre bout au sud par la dite rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VIII. UN AUTRE LOT sur la même rue St. Pierre, de cinq arpents et six dixièmes de front sur la rue St. Pierre, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

IX. UN AUTRE LOT sur la même rue St. Pierre, de cinq arpents et six dixièmes de front sur la rue St. Pierre, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

X. UN AUTRE LOT sur la même rue St. Pierre, de cinq arpents et six dixièmes de front sur la rue St. Pierre, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Pierre, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

Les conditions seront faciles et connues au temps de la vente.

Titre incontestable.

Pour plus amples informations, s'adresser à T. DOUCET, Notaire, No. 29, rue St. François-Xavier, Montréal, 17 sept. 1860—

Avis Public.

SERA VENDU, par Enca Public, le 3 OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin, au Bureau de T. DOUCET, Notaire, No. 29, rue St. François-Xavier, Montréal, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, les IMMEUBLES suivants, situés en la Cité de Montréal, appartenant à la succession de feu l'Honorable Louis GUY, savoir :

I. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

II. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

III. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

IV. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

V. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VI. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VII. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VIII. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

IX. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

X. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

Les conditions seront faciles et connues au temps de la vente.

Titre incontestable.

Pour plus amples informations, s'adresser à T. DOUCET, Notaire, No. 29, rue St. François-Xavier, Montréal, 17 sept. 1860—

VENTE Par Autorité de Justice.

SERA VENDUE, LUNDI le QUINZE OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin, au Bureau de T. DOUCET, Notaire, No. 29, rue St. François-Xavier, Montréal, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, les IMMEUBLES suivants, situés en la Cité de Montréal, appartenant à la succession de feu l'Honorable Louis GUY, savoir :

I. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

II. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

III. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

IV. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

V. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VI. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites. Et immédiatement après et séparément, la dite allée réservée.

VII. UN LOT DE TERRE sur la rue St. Julien, de cinquante pieds de front sur la rue St. Julien, et de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue St. Julien, etc., etc., avec une maison en pierre de taille de deux étages et deux, remises et autres bâties en bois et en briques dessus construites.

